



Gestion des Déchets par Toulouse Métropole

Toulouse Métropole assure la collecte des déchets ménagers :

- des ordures ménagères résiduelles : ordures ménagères restante après les différentes collectes sélectives;
- des emballages ménagers et papiers;
- du verre (principalement en apport volontaire);
- des déchets verts;
- des déchets de soins à risques infectieux (principalement en pharmacie et en déchèterie) : seringues, aiguilles, pansements, ...;
- des déchets ménagers spéciaux (principalement en déchèterie) : déchets pouvant être toxiques ou dangereux en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques (solvants, peintures, huiles usagées, produits phytosanitaires, ...)

Un habitant de la métropole toulousaine produit 360 kg de déchets par an, notre production de déchets a doublé en 40 ans en France.

Pourtant grâce à des gestes simples, astucieux et souvent économiques, nous pouvons tous agir pour réduire le poids de nos poubelles :

- Spot : youtu.be
- TM vous aide : [10-actions-pour-agir](#)
- Guide pour bien Trier ses déchets : [Télécharger le fichier «Guide_tri_BRAX.pdf» \(4.8 MB\)](#)